

## CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

## Six de nos entreprises à la finale régionale

ARIANE GUILLEMETTE-MUNGER

ariane.guillemette-munger@canadafrancais.com

L'année 2008 a donné place à une très bonne cuvée pour le Concours québécois en entrepreneuriat dans le Haut-Richelieu. Vingt et un nouveaux entrepreneurs ont proposé leur projet à l'échelon local, soit quatre de plus que l'an dernier. Les jurés ont d'ailleurs rendu leur verdict la semaine dernière, permettant à six de ces entreprises d'accéder à la finale régionale qui aura lieu le 29 avril prochain, à Mont-Saint-Grégoire.

Les lauréats pour le volet entrepreneurial sont Patricia Boisvert, une jeune femme qui conçoit, fabrique et vend des pièces de joaillerie à partir de matières nobles sous la signature Verre Design, François Simard, un entrepreneur ayant développé un tissu procurant une protection contre diverses bactéries avec Protec-Style, Joël Morin, un fabricant d'outils de travail ergonomiques pour les électriciens et les travailleurs de la construction ayant fondé Distributions J.A.M., et Guy Rondeau et Marilou Nakich, deux créateurs de cahiers à colorier thématiques qui ont lancé les Éditions Petite Mine au cours de 2008.

Ces derniers ont respectivement remporté les honneurs dans les catégories «Commerce», «Innovations technologique et technique», «Exploitation, transformation, production» et «Services».

Les règlements du Concours permettant d'attribuer des prix «Coup de coeur» pour chaque tranche de



Les représentants des entreprises lauréates ont appris la semaine dernière qu'ils seront de la finale régionale. Dans l'ordre habituel: François Simard de Protec-Style, Sylvie Lacroix, directrice générale du CLD, Guy Rondeau des Éditions Petite Mine, Johanne Gosselin, représentante du député Dave Turcotte, Marilou Nakich des Éditions Petite Mine, Odile Gauvin d'Odile Gauvin Marionnettes et costumes, Éric Gosselin du CLD, Joël Morin de Distributions JAM, Sylvie Brosseau du CLD, le maire Gilles Dolbec, Nathalie Beaudin du CLD, Serge Lazure du CLD, Jean-François Bégin de la Ferblanterie JFM et Dany Marcil, représentant de la députée Marie Bouillé. Patricia Boisvert de Verre Design est absente de la photo.

dix participants, le jury de la MRC du Haut-Richelieu a pu décerner cette mention à deux nouvelles entreprises de la région, soit aux Marionnettes et Costumes d'Odile Gauvin, une conceptrice de marionnettes faites de bois et de tissus, et à la Ferblanterie JFM de Jean-François Boivin, qui se spécialise dans la réfection des toitures à l'ancienne.

Ces derniers ont été proclamés gagnants le 7 avril dernier, lors d'un point de presse à l'hôtel Relais Gouverneur. En ces temps économiques plutôt tumultueux, le pré-

sident du CLD du Haut-Richelieu, Marcel Beauregard, a tenu à souligner le courage qu'ont eu les entrepreneurs pour mettre à terme leur projet. «Chaque année, je suis impressionné de voir tous ses gens qui n'ont pas froid aux yeux et qui croient en leur travail. Je le suis encore plus cette année, parce qu'on s'entend qu'avec la crise, il faut un dossier en béton pour obtenir une aide financière. Un dossier en béton et des nerfs solides!», de lancer ce dernier.

## SÉLECTION

Cette année, le jury était compo-

sé de Raynald Rousseau, Sébastien Aubin, Diane Guitard, Roland Chaussé et Jacques Mercier.

«Il y a eu de chaudes discussions autour de la table compte tenu de la qualité des dossiers, admet Éric Gosselin, en charge du volet local de la compétition. Le Concours compte six catégories, mais nous n'avons pas l'obligation de nommer des gagnants dans chacune d'elles. Tout dépend des mises en candidature. C'est pourquoi nous avons quatre catégories cette année.»

Pour être admissibles, les nouvel-

les entreprises devaient être en fonction avant le 31 décembre 2009 sans toutefois avoir enregistré de profits dans les mois précédents avril 2008. Rappelons que le Concours comprend également un volet scolaire, permettant ainsi aux étudiants de tous les niveaux d'inscrire leurs projets auprès de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Lors de la finale régionale, les gagnants obtiendront un laissez-passer pour la grande finale provinciale qui aura lieu le 18 juin au Centre des congrès de Québec. ■

## MARCHÉ DU TRAVAIL

## Encore place à amélioration pour les femmes

ARIANE GUILLEMETTE-MUNGER

ariane.guillemette-munger@canadafrancais.com

À fin de souligner ses dix années d'existence, l'Institut de la statistique du Québec a chiffré l'évolution du marché du travail selon le sexe entre 1999 et 2008. Premier constat: le taux d'emploi des femmes a grimpé d'un peu plus de 10% au cours de cette période. En grattant un peu plus, on découvre toutefois que plus de la moitié de ces emplois ont un salaire horaire de moins de 15\$. Pour la directrice générale de COFFRE, Martine Groulx, c'est justement là que le bât blesse.

«Les femmes sont les championnes du temps partiel et du salaire minimum. C'est un titre bien triste qui tend à changer tranquillement, mais qui est toujours présent», observe Mme Groulx, à la lumière des données publiées par l'Institut.

Il faut dire que son rôle au sein du COFFRE depuis les débuts de



La directrice générale de COFFRE, Martine Groulx, estime que la pénurie de main-d'oeuvre et le vieillissement de la population ont joué en faveur des femmes sur le marché du travail.

l'organisme en 1982 lui confère une place de choix pour juger le chemin parcouru par les travailleuses. Oui, la gent féminine a gagné du terrain sur le marché du travail, mais elle doit continuer à y tailler sa place, constate-t-elle.

Les récentes statistiques démontrent en effet que le taux d'emploi des femmes âgées de plus de 15 ans est passé de 49,9% à 60,2% au cours de la dernière décennie. Un bond considérable, surtout si on le compare avec la situation des hommes, qui n'a connu une hausse que de 3,7% durant la même période, pour un taux d'emploi de 64,8% en 2008.

Une évolution indiscutable pour les femmes, mais qui se doit toutefois d'être prise dans l'ensemble de son contexte, précise Martine Groulx.

En regardant les chiffres de plus près, on réalise ainsi que plus de la moitié de ces travailleuses (55,8%) gagne un salaire inférieur à 15\$/heure, soit pratiquement 10%

de plus que les hommes (45,4%). En outre, les dames occupaient des emplois à temps plein à 68,6% en 2008, alors que ce nombre s'élevait à 83,3% pour les messieurs.

«Quelques femmes désirent travailler à temps partiel pour rester avec leurs enfants, mais il reste un pourcentage à aller chercher pour que toutes celles qui le désirent puissent travailler comme elles le souhaitent, remarque la directrice générale. Je ne veux pas avoir l'air pessimiste, mais il est vrai qu'elles ont souvent des emplois précaires et les conditions qui vont avec.»

## PÉNURIE ET VIEILLISSEMENT

Mme Groulx est tout de même consciente du chemin parcouru au cours des années. Depuis le début de COFFRE, l'évolution est indéniable. Elle estime toutefois que les statistiques ont reçu un bon coup de main de la pénurie de la main-d'oeuvre et le vieillissement de la population. Une situation similaire à celle vécue par les immigrants, image-t-elle.

«Au cours des dernières années, plusieurs postes se sont libérés et les femmes ont pris leur place. Le marché du travail est toutefois encore sexué, on dirait que ça fait partie d'une tradition historique», remarque Mme Groulx, comparant les métiers typiquement masculins à la séparation des tâches ménagères dans les foyers.

S'il n'existe évidemment aucun remède miracle pour atteindre l'égalité des sexes, la directrice générale rappelle que la diversification des carrières des femmes est un pas dans la bonne direction. «Tranquillement, les femmes réalisent qu'elles peuvent occuper des emplois qui sont, dans leur esprit, uniquement destinés aux hommes. Avec COFFRE, nous tentons de les faire sortir de la «zone de confort» comme on l'appelle, cette zone où on retrouve la même quinzaine d'emplois autour desquels les femmes gravitent. L'important, c'est de toujours aller de l'avant», lance-t-elle en fin d'entrevue. ■